



Association
Internationale
Des Echecs
Francophones



2° Championnat d'échecs en ligne par équipes de la Francophonie

Règlement du tournoi



CHAMPIONNAT D'ÉCHECS
EN LIGNE PAR ÉQUIPES
DE LA FRANCOPHONIE

4 - 5 JUIN 2022



© J.F. CONSULTING - XPERT 84



Association
Internationale
Des Echecs
Francophones

tomelo

Article 1 : Présentation

1.1 L'Association Internationale des Echecs Francophones (AIDEF) organise le 2^{ème} Championnat d'échecs en ligne de la Francophonie, les 4 et 5 juin 2022.

1.2 La compétition se déroule sur la plateforme de jeu Tornelo : <https://tornelo.com/chess/orgs/aidef>

Article 2 : Participation

2.1 La compétition est réservée aux membres de l'AIDEF et se déroule par équipe de 4 joueurs, sélectionnés par la fédération représentée.

2.2 Chaque membre de l'AIDEF a le droit d'inscrire deux équipes pour la compétition.

2.3 L'inscription est gratuite.

2.4 En s'inscrivant au tournoi, chaque équipe et ses joueurs confirment qu'ils ont lu et accepté le présent règlement.

2.5 Il est souhaitable que chaque équipe et ses joueurs se présentent à l'échiquier en portant les couleurs de leur fédération pour la couverture médiatique de la compétition.

Article 3 : Composition des équipes

3.1 Chaque membre de l'AIDEF participant au tournoi nommera un capitaine/représentant de chaque équipe pour toute communication relative à la compétition et sa représentation lors la réunion technique.

3.2 Chaque équipe est constituée de 4 joueurs titulaires et jusqu'à 2 remplaçants.

3.3 Les joueurs d'une équipe doivent jouer sous le même drapeau FIDE que l'équipe qu'ils représentent.

3.4 Pour chaque ronde, au moins une joueuse doit faire partie de la composition d'équipe.

3.5 La moyenne Elo de chaque équipe se calcule à partir des classements des 4 plus forts joueurs sélectionnés, selon le classement FIDE standard publié au 1^{er} juin 2022.

Article 4 : Inscription

4.1 L'inscription à la compétition se fait auprès de l'AIDEF via l'adresse email a.i.d.e.f@aol.fr

4.2 La date limite d'inscription des équipes est le 1^{er} juin 2022 à 23h59 CEST.

Article 5 : Mode de jeu

5.1 Les appariements se font au système suisse basé sur la moyenne Elo des équipes (Art.3.5), en 11 rondes à la cadence de 15 minutes + 5 secondes par coup.

5.1.1 Les équipes d'une même fédération seront d'office appariées ensemble afin de se rencontrer à la première ronde.

5.2 Le classement se fait selon les points de match (Victoire = 2 points, Nulle = 1 point, Défaite = 0 point).

En cas d'égalité, les départages suivants sont appliqués, dans l'ordre :

1. Points de parties
2. Points de match entre les équipes ex aequo
3. Points de partie entre les équipes ex aequo
4. Sonneborn Berger (calculé sur les points de match)
5. Sonneborn Berger (calculé sur les points de partie)
6. Tirage au sort.

5.3 Dans les compétitions par équipes de l'AIDEF, les joueurs ne peuvent faire nulle par accord mutuel qu'après le 30^e coup des noirs.

5.4 Chaque équipe doit fournir une liste ordonnée de ses joueurs par Elo décroissant, incluant obligatoirement une femme. L'ordre des joueurs restera fixe pour la durée de la compétition. Pour chaque jour de compétition, le capitaine doit remettre une composition d'équipe contenant quatre (4) joueurs, dont au moins une femme. Cette composition doit être transmise électroniquement, au plus tard le jour des matches à 12h00 CEST, selon la méthode définie par l'Arbitre Principal lors de la réunion technique. Les joueurs seront placés dans l'ordre donné au départ pour leur équipe. Si aucune composition d'équipe n'a été fournie dans les délais, les quatre titulaires seront inscrits par défaut sur la feuille de match.

5.5 En cas d'incident technique, si des parties ne peuvent être jouées selon l'horaire préétabli (panne globale de la plateforme de jeu ou d'internet par exemple), l'AIDEF se réserve le droit d'adapter le format de jeu pour la suite de la compétition.

Article 6 : Calendrier et horaire

Le calendrier officiel est le suivant :

Date limite d'inscription des équipes : 1^{er} juin 2022 à 23h59 CEST

Réunion technique : 3 juin 2022 à 15h00 CEST

Tournoi d'entraînement : 3 juin 2022 à 15h30 CEST

Convocation jour 1 (rondes 1 à 6) : 4 juin 2022 à 15h00 CEST

Ronde 1 : 16h00 CEST

Ronde 2 : 17h00 CEST

Ronde 3 : 18h00 CEST

Ronde 4 : 19h00 CEST

Ronde 5 : 20h00 CEST

Ronde 6 : 21h00 CEST

Convocation jour 2 (rondes 7 à 11) : 5 juin 2022 à 15h00 CEST

Ronde 7 : 16h00 CEST

Ronde 8 : 17h00 CEST

Ronde 9 : 18h00 CEST

Ronde 10 : 19h00 CEST
Ronde 11 : 20h00 CEST

La remise des prix et trophées se fera en présentiel lors de la cérémonie de clôture des RIDEF 2023.

Article 7 : Forfaits

7.1 Un joueur apparié arrivant dans sa partie avec 15 minutes de retard est déclaré forfait.

7.2 Si un joueur est forfait pour l'ensemble d'une journée, le capitaine a le droit de remplacer ce joueur, après son forfait lors de la première ronde du jour. Ce changement de composition est autorisé uniquement à ce moment-là.

Article 8 : Spécificités techniques du tournoi en ligne

8.1 Les règles du jeu en ligne de la FIDE s'appliquent

https://aidef.fide.com/IMG/pdf/reglements_des_echecs_en_ligne_de_la_fide.pdf

avec les spécificités suivantes :

Zone de jeu et matériel

8.2 Pour les besoins de la compétition, la zone de jeu est définie comme la pièce où le joueur sera situé lors de ses parties.

8.3 Les joueurs doivent être connectés sur un ordinateur équipé d'une webcam (ni tablette ni smartphone). Aucun autre appareil électronique n'est autorisé dans la zone de jeu. Les joueurs doivent être seuls dans leur zone de jeu.

8.4 Il est de la responsabilité des joueurs d'avoir un matériel en bon état de marche avec le logiciel Zoom installé au préalable, dans la dernière version disponible en téléchargement (<https://zoom.us/download>).

Supervision

8.5 Les parties sont supervisées par l'équipe d'arbitrage via l'outil de visioconférence Zoom. Les joueurs doivent être préparés à se connecter à Zoom pendant la totalité des sessions de jeu :

- Webcam allumée, cadrée sur le joueur, idéalement par une vue de côté
- Ecran partagé, avec **uniquement** Zoom et la page de jeu Tornelo ouverts sur l'ordinateur
- Micro allumé

8.6 Les joueurs doivent suivre les instructions de l'équipe d'arbitrage. Un participant ne respectant pas les règles de supervision sera rappelé à l'ordre par l'arbitre. Cela peut signifier la mise en pause d'une partie en cours avec un avertissement officiel également communiqué au capitaine de l'équipe. Un joueur ne se conformant pas aux règles de supervision peut ne pas être autorisé à démarrer sa partie.

Connexion / Déconnexion

8.7 Les joueurs doivent rester connectés à la plateforme de jeu Tornelo durant la session de jeu :

- En cours de jeu, rejoindre leur partie
- Entre les parties, attendre les appariements dans le « Lobby »

8.8 En cas de dysfonctionnement de la plateforme de jeu en cours de compétition, l'AIDEF et l'arbitre principal prendront les mesures appropriées.

8.9 En cas d'interruption due à la plateforme de jeu en cours de partie, la ronde reprendra si possible, selon la durée d'interruption. Les parties déjà terminées restent comptabilisées comme telles. Les parties restant éventuellement à rejouer seront replanifiées.

8.10 En cas de déconnexion personnelle d'un joueur, celui-ci se reconnectera au plus vite. Si le joueur quitte une partie en cours, la pendule continuera de tourner. S'il parvient à rejoindre sa partie avant que le temps de réflexion soit écoulé, la partie continuera, autrement la partie se terminera à la chute du drapeau. Dans des cas exceptionnels uniquement, l'arbitre peut décider de mettre la pendule en pause.

8.11 La stabilité de la connexion internet est de la responsabilité du joueur. Une déconnexion pour toute autre raison que les cas mentionnés en 8.8 et 8.9 sera considérée comme relevant du joueur uniquement.

Fonctionnement de la plateforme de jeu

8.12 La plateforme de jeu Tornelo dispose d'un bouton « *Call the arbiter* » (appeler l'arbitre). Le bouton arrête la pendule et son utilisation doit être limitée à l'appel de l'arbitre pour des cas urgents uniquement. Tout abus sera puni, après un avertissement, cela peut engendrer la perte de la partie.

8.13 Les parties sont déclarées automatiquement nulles par la plateforme de jeu pour les règles des 50 coups et 3 fois la même position.

Fair-play

8.14 Lors de leur inscription sur la plateforme de jeu, les joueurs confirment leur engagement à jouer avec fair-play, sans bénéficier d'aide extérieure (humaine ou informatique).

8.15 Le tournoi est sous contrôle pour assurer le fair-play (analyse des parties). En cas d'infraction avérée, le joueur concerné sera exclu de la compétition.

8.16 Le classement définitif sera publié après le contrôle final pour le fair-play.

Article 9 : Arbitrage et appels

9.1 L'AIDEF nommera l'équipe d'arbitrage et la commission d'appel du tournoi.

L'Arbitre Principal sera Laurent FREYD

9.2 En-dehors des disqualifications liées au fair-play (Art. 8.15), les décisions d'arbitrage peuvent faire l'objet d'un appel. La décision de la commission d'appel est définitive. Un appel doit se faire par écrit (email adressé à l'arbitre principal laurent.freyd@gmail.com), dans les 15 minutes suivant la fin d'une ronde. Sauf cas extrême, la compétition ne sera pas suspendue par l'étude d'un appel.

Article 10 : Titre et Prix

10.1 Les prix sont attribués à la place (Art. 5.2) et ne sont pas partagés.

10.2 L'équipe terminant à la première place de la compétition sera déclarée vainqueur du 2^{ème} *Championnat d'échecs en ligne par équipes de la Francophonie.*

10.3

1^{er} prix : La fédération, les joueurs et le capitaine de l'équipe victorieuse recevront chacun un trophée commémoratif. Les 4 joueurs ayant participé à la compétition recevront une invitation personnelle non cessible (billet + hébergement + participation) aux Rencontres Internationales des Echecs Francophones de 2023.

2^{ème} prix : L'équipe dont la moyenne ELO ne dépasse pas 1850 points et qui termine première dans cette catégorie se verra également primée : Les 4 joueurs ayant participé à la compétition recevront une invitation personnelle non cessible (hébergement + participation) aux Rencontres Internationales des Echecs Francophones de 2023.

10.4 Toutes les équipes participantes se verront remettre un diplôme officiel.

10.5 La remise des prix et trophées se fera en présentiel lors de la cérémonie de clôture des RIDEF 2023.



Association
Internationale
Des Echecs
Francophones



Francophone online Chess team championship

Tournament rules

Article 1: Introduction

1.1 The Francophone Chess Association (AIDEF) is organising the second Francophone online chess team championship, on June 4th and 5th 2022.

1.2 The competition is hosted on the playing platform Tornelo :
<https://tornelo.com/chess/orgs/aidef>

Article 2: Participation

2.1 The competition is restricted to AIDEF members and is played in teams of 4 players selected by the federation they represent.

2.2 Each AIDEF member is entitled to register two teams in the competition.

2.3 The registration is free of charge.

2.4 By signing in the tournament, each team and participant acknowledge that they have read and accepted these regulations.

2.5 All teams and players are recommended to play with a federation branded attire and background visible for the event's media coverage.

Article 3: Team compositions

3.1 Each AIDEF member taking part in the tournament shall nominate a captain/representative of each team for any communication related to the competition and to be present at the technical meeting.

3.2 Each team consists of 4 players and up to 2 reserve players.

3.3 All players shall play under the same FIDE flag as their team.

3.4 In each round, at least one female player shall be present in the team composition.

3.5 The average rating of each team shall be calculated based on the top 4 ratings of selected players, according to the FIDE rating list published on the June 1st 2022.

Article 4: Registration

4.1 Registration to the competition shall be done through the AIDEF email address a.i.d.e.f@aol.fr

4.2 The registration deadline is June 1st 2022, 23h59 CEST.

Article 5: System of play

5.1 Pairings are made according to the swiss system, based on the average rating of teams (Art. 3.5), in 11 rounds. The rate of play is 15 minutes + 5 seconds per move.

5.1.1 Teams from the same federation will automatically be paired together to meet in the first round.

5.2 Final standings are established according to match points (Win = 2 points, Draw = 1 point, Loss = 0 point).

In case of a tie, the following tie breaks are used, in that order:

1. Game points
2. Match points among tied teams
3. Game points among tied teams
4. Sonneborn Berger (based on match points)
5. Sonneborn Berger (based on game points)
6. Drawing of lots

5.3 In AIDEF team competitions, players are not allowed to draw by mutual agreement before black's 30th move.

5.4 Each team shall provide a sorted list of players, by descending rating order, including at least one female player. The order will be fixed during the whole competition. For each day of competition, the captain shall provide a team composition with four (4) players; containing at least one female player. This team composition shall be transmitted electronically by 12h00 CEST on the day of play, using the method described by the Chief Arbiter during the technical meeting. Players will be assigned to boards according to their initial sort order. If no team composition is submitted within the deadline, the four initial players will be used for that day.

5.5 In case of technical issue, if games can't be played according to the initial schedule (platform breakdown or internet blackout for instance), the AIDEF reserves the right to amend the playing format for the rest of the competition.

Article 6: Schedule

The official schedule is:

Deadline to register teams: June 1st 2022, 23h59 CEST

Technical meeting: June 3rd 2022, 15h00 CEST

Practice tournament: June 3rd 2022, 15h30 CEST

Day 1 (rounds 1 to 6): June 4th 2021, 15h00 CEST

Round 1: 16h00 CEST

Round 2: 17h00 CEST

Round 3: 18h00 CEST

Round 4: 19h00 CEST

Round 5: 20h00 CEST

Round 6: 21h00 CEST

Day 2 (rounds 7 to 11): June 5th 2021, 15h00 CEST

Round 7: 16h00 CEST

Round 8: 17h00 CEST

Round 9: 18h00 CEST

Round 10: 19h00 CEST

Round 11: 20h00 CEST

The presentation of prizes and trophies will take place face-to-face during the closing ceremony of RIDEF 2023.

Article 7: Defaults

7.1 A paired player coming to his game 15 minutes late or more will be defaulted.

7.2 If a player is defaulted for a full day of play, the captain may replace that player after his default on the first round of the day. An alteration of the team composition may only be accepted in such circumstances.

Article 8: Technical features related to online

8.1 FIDE Online Chess Regulations shall apply

<https://handbook.fide.com/files/handbook/OnlineChessRegulations.pdf>

with the following specifications.

Playing area and material

8.2 For the needs of the competition, the playing area is defined as the room where the player will be located during his games.

8.3 Players shall be connected from a computer equipped with a webcam (no tablet, no smartphone). No other electronic device is allowed in the playing area. Players shall be alone in their playing area.

8.4 It is the players' own responsibility to have properly working material, with Zoom software installed in the latest available version to download (<https://zoom.us/download>).

Supervision

8.5 Games are supervised by the arbiters' team using the videoconferencing software Zoom. Players shall be prepared to connect to Zoom during the whole playing sessions:

- The webcam shall be switched on, focusing on the player, ideally from a rear-side view
- The screen shall be entirely shared, with **only** Zoom and the Tornelo playing zone running on the computer
- The microphone shall be switched on

8.6 Players shall follow instructions given by the arbiter's team. A participant who doesn't respect supervision rules will receive a warning by the arbiter. That may lead to a running game being paused with an official warning communicated to the team captain as well. A player who doesn't comply with the rules of supervision may not be allowed to start his game.

Connection / Disconnection

8.7 Players shall remain connected to the Tornelo playing zone during the whole playing session:

- During play, join their game
- Between games, wait for the next round's pairings in the "Lobby"

8.8 In case of malfunction of the playing platform during the competition, the AIDEF and the chief arbiter will take appropriate measures.

8.9 In case of interruption due to the playing platform during a game, the round shall resume if possible, depending on the duration of the interruption. Games that are already finished shall remain counted as such. Games remaining to be played shall be rescheduled.

8.10 In case of personal disconnection by a player, he shall reconnect as quickly as possible. If the player leaves a running game, the clock shall continue to run. If the player manages to re-join his game before his thinking time is elapsed, the games shall continue. Otherwise, the game will end when the flag falls. In exceptional circumstances only, the arbiter may decide to pause the clock.

8.11 The stability of the internet connection is the responsibility of the player. Any disconnections for any reason other than cases mentioned in 8.8 and 8.9 shall be considered as the sole player's responsibility.

Playing platform setup

8.12 The Tornelo playing platform is equipped with a "Call the arbiter" button. The button pauses the clock and its usage shall be limited to urgent cases only. Any abuse shall be punished. After an initial warning, it may lead to the loss of the game.

8.13 Games are automatically drawn for the "50 moves" and "threefold repetition" rules.

Fair play

8.14 During their registration to the tournament on the playing platform, players confirm their commitment to play fair, without external help (human or electronic).

8.15 The tournament is supervised to ensure fair play (game analysis). In case of infraction, the player shall be excluded from the competition.

8.16 The final standings will be published after final fair play checks.

Article 9: Arbiters and appeals

9.1 The AIDEF shall nominate the arbiter's team and the appeals commission for the tournament.

The Chief Arbiter will be Laurent FREYD.

9.2 Except disqualifications related to fair play breaches (Art. 8.15), arbiters' decisions may be appealed. The decision by the appeals commission is final. An appeal shall be submitted in written form (email addressed to the chief arbiter laurent.freyd@gmail.com), within 15 minutes to the end of the round. Except in extreme situations, the competition shall not be suspended due to an appeal.

Article 10: Title et Prizes

10.1 Prizes are assigned according to the final standings (Art. 5.2) and are not shared.

10.2 The team finishing first in the competition shall be declared winner of the second Francophone online chess team championship.

10.3

1st Prize: The Federation, the players and the captain of the winning team will each receive a commemorative trophy. The 4 players who participated in the competition will receive a personal invitation not transferable (ticket + accommodation + participation) at the Rencontres Internationales des Echecs Francophones of 2023.

2nd prize: The team whose ELO average does not exceed 1850 points and who finishes first in this category will also be awarded: The 4 players who participated in the competition will receive a personal invitation not transferable (accommodation + participation) at the Rencontres Internationales des Echecs Francophones in 2023.

10.4 Every participating team shall receive an official certificate.

10.5 The presentation of prizes and trophies will take place face-to-face during the closing ceremony of RIDEF 2023.